

# **GALA DE LA FRANSASQUE**

*Processus et feuille de nomination*

## **Description et objectif du Gala**

### **Description du Gala**

Le Gala de la Fransasque est un Gala pour reconnaître le travail exceptionnel des artisans communautaires de hier et aujourd'hui.

### **Les objectifs de ce Gala sont de :**

- \* Mettre les artisans communautaires de l'avant ;
- \* Valoriser et reconnaître les jeunes, les adultes, les aînés et nos grands disparus de la communauté fransaskoise ;
- \* Donner une vitrine et exposer les leaders d'hier et aujourd'hui ;
- \* Reconnaître les efforts et les succès au sein de notre communauté ;
- \* Encourager l'Action citoyenne au sein de la communauté fransaskoise.

## **Catégorie du Gala de la Fransasque**

### **1- JEUNE LEADER**

En hommage aux jeunes âgées de 10 à 30 ans qui démontre une participation active au développement communautaire et qui inspirent leur génération.

### **2- PROMOTEUR(TRICE) FRANSASKOIS(E)**

En hommage à ceux et celles qui sont fiers de s'identifier comme étant Fransaskois ou qui par des projets ou des activités font la promotion de la communauté fransaskoise.

### **3- AGENT(E) DE CHANGEMENT**

En hommage à ceux et celles qui ont apporté un changement innovateur ou positif dans la communauté et qui travaillent fort à la bâtir.

### **4- MODÈLE FRANSASKOIS**

En hommage à ceux et celles qui se sont engagés sans relâche dans la communauté fransaskoise, qui sont devenus des modèles, qui sont des leaders et qui motivent ceux et celles qui les entourent.

### **5- AMI(E) DES FRANSASKOIS**

En hommage à ceux et celles qui appuient la culture francophone et la langue française à leur façon. Ces personnes qui protègent les acquis de la communauté fransaskoise, même s'ils ne parlent pas le français.

## **Modalités de nomination**

Toute personne ou entité (réseau associatif, institution fransaskoise ou partenaire de la communauté fransaskoise) répondant aux critères d'admissibilité décrits ci-haut peut se faire nommer par une tierce partie en retournant à l'ACF le formulaire de mise en candidature disponible à l'ACF ou sur son site Internet, dans la forme et de la manière prescrite. Le formulaire de mise en candidature dûment complété et accompagné des documents requis doivent être parvenus au plus tard le dernier jour de la période de mise en candidature, laquelle est annoncée publiquement par le comité organisateur. Cette date limite de mise en candidature peut être reportée par l'ACF à sa seule discrétion. Une catégorie n'ayant pas reçu

de candidature ou n'ayant pas de candidature qui répond aux exigences de l'analyse des membres du jury peut être éliminée dans l'horaire du Gala.

**Pour le Gala de la Fransasque 2012 : le dépôt des candidatures se fera entre le 1 juillet et le 1 octobre 2012 à 17 h.**

### La sélection des récipiendaires

Le jury, dont le nom des membres est tenu secret jusqu'au Gala de la Fransasque, est établi afin de procéder à l'évaluation des candidatures pour chacune des catégories.

Le jury doit s'assurer du respect des critères d'admissibilité énoncés ci-dessus et de l'éligibilité des candidats dans la catégorie pour laquelle la candidature est présentée. Dans le cas où les informations reçues d'une candidature permette au jury de conclure que cette candidature n'est pas admissible pour la catégorie à laquelle il ou elle a été inscrit(e), le jury peut, avec l'autorisation de la direction générale de l'ACF et de la personne ayant déposée la candidature, transférer sa candidature dans la catégorie appropriée ou rejeter la candidature complètement.

Parmi les cinq catégories ouvertes aux candidatures, le jury procède à l'évaluation des candidatures sur la base des informations contenues au questionnaire des candidatures ainsi qu'aux documents requis par ce questionnaire en fonction des critères et pourcentages suivants:

Critères d'évaluation de la candidature	Pourcentages attribuables
Les actions et les réussites de la candidature au sein de la communauté fransaskoise	50 %
La nature de l'effort ou de la contribution exceptionnelle faite par la candidature	20 %
La qualité du contenu du formulaire de mise en candidature	15 %
Les éléments en appui à la candidature (lettre d'appui, témoignage, etc.)	15 %

**\* Pour qu'une candidature soit retenue comme finalistes elle doit recevoir un pourcentage minimum de 60%**

Chaque membre du jury attribue, à l'aide de la grille d'évaluation ci-dessus, une note à chacune des candidatures. Il ne peut y avoir plus de trois finalistes par catégorie. En cas d'égalité entre les candidatures, c'est le président du jury qui tranchera suite à sa propre évaluation des candidatures et toujours avec la grille d'évaluation ci-dessus. À la suite de la désignation des finalistes, les dossiers de chaque candidature, incluant les grilles d'évaluation, seront remis à la direction générale de l'ACF. Il ne peut y avoir plus d'un lauréat par catégorie. En cas d'égalité entre les finalistes, c'est le président du jury qui tranchera suite à sa propre évaluation des candidatures et toujours avec la grille d'évaluation ci-dessus.

**Chaque nomination doit inclure les renseignements suivants**

La date limite pour le prochain Gala est le 1<sup>er</sup> octobre 2012 à 17h. À noter que, pour le Gala de la Fransasque, une personne ne peut être nommée que dans deux catégories. Nous encourageons que le formulaire de nomination soit accompagné de lettres d'appui ou de témoignage de personnes reconnues provenant de la communauté fransaskoise.

Composition du dossier :

\*\* Un bref résumé de (300 à 500 mots) indiquant les raisons pour lesquelles vous considérez qu'il s'agit d'un candidat ou d'une candidate valable et son lien avec la catégorie dans laquelle la personne est nommée.

\*\* Une description détaillée de la personne candidate et de ses réalisations, y compris les hommages et ses implications. Veuillez inclure toute documentation jugée pertinente. Ce qui inclut des lettres d'appuis, des hommages, des textes en appui, des clips sonores ou vidéo, etc.  
Note : Notez que le formulaire et ses documents en appui peuvent être envoyés par la poste ou par courriel.

(Il est préférable que vous ne communiquiez pas avec ces personnes, pour des raisons de confidentialité.) Si vous êtes candidat, joindre les deux lettres d'appuis requises et coordonnées de ces personnes.

**Candidature proposée**

1. Nom : \_\_\_\_\_
2. Adresse : \_\_\_\_\_
3. Code postal : \_\_\_\_\_
4. Téléphone : \_\_\_\_\_
5. Courriel : \_\_\_\_\_
6. Catégorie : \_\_\_\_\_

**Candidature présentée par**

1. Nom : \_\_\_\_\_
2. Adresse : \_\_\_\_\_
3. Code postal : \_\_\_\_\_
4. Téléphone : \_\_\_\_\_
5. Courriel : \_\_\_\_\_
6. Signature : \_\_\_\_\_

**Date limite et confidentialité**

Vous pouvez envoyer plusieurs candidatures pendant toute l'année, en prévision du Gala de la Fransasque qui aura cette année.

La date limite de la réception des candidatures est : **Le 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours à 17h.**

Après cette date, les candidatures déposées seront soumises au Jury de sélection pour le Gala de l'an prochain.

Ont vous recommandent de garder secrète cette démarche de mise en candidature. Toute documentation reçue à l'Assemblée communautaire fransaskoise, demeure confidentielle.

Veillez envoyer le formulaire rempli et les documents d'accompagnement à :  
Assemblée communautaire fransaskoise  
2445 13<sup>e</sup> Avenue, bureau 101  
Regina, Saskatchewan  
S4P 0W1

Vous pouvez compléter votre dossier par des documents numérisés et nous les faire parvenir par courriel à [galadelafransasque@sasktel.net](mailto:galadelafransasque@sasktel.net) à l'attention de : Nomination pour le Gala la Fransasque.

**Pour information :**

Denis Simard  
(306) 924-8534  
[dg.acf@sasktel.net](mailto:dg.acf@sasktel.net)

